



Digne-les-Bains, le 13 juin 2018

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE :  
BILAN DES CONTRÔLES RENFORCÉS DU WEEK-END  
DU 8 JUIN AU 11 JUIN 2018**

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence communique sur les **contrôles renforcés** de sécurité routière qui ont eu lieu le **week-end du 8 juin au 11 juin 2018** sur l'ensemble du département.

- Sur 988 véhicules contrôlés, les forces de l'ordre ont relevé les infractions suivantes :**
- 8 conduites en état alcoolique ;
  - 2 conduites sous l'emprise de produits stupéfiants ;
  - 46 excès de vitesse.
- L'ensemble de ces non-respects du Code de la route a donné lieu à :**
- 11 rétentions de permis de conduire ;
  - 3 immobilisations de véhicules par sanction administrative (art L 325-1-2 du code de la route).

**Ces contrôles s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la sécurité routière et de prévention des comportements à risque.**

**Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle donc les usagers de la route à faire preuve de la plus grande prudence. Le non-respect du Code de la route peut mettre en péril votre vie, celle de vos passagers ainsi que celle des autres usagers.**

**Depuis le début de l'année, 6 personnes ont perdu la vie sur les routes du département. Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter les drames.**

**« Quand on tient à quelqu'un, on le retient »**  
 En cette période de finales dans les championnats amateurs et de grandes compétitions mondiales, la tentation de boire un verre « pour fêter ça » peut être grande.  
**Un week-end sans alcool est aussi un week-end réussi.** La meilleure manière de rentrer en vie est de conserver la pleine possession de ses moyens au volant.  
 Quand on tient à quelqu'un, on le retient.